



Etudiant admis à l'université mais face à une demande de partir

Par **Zikiss**, le **07/02/2017** à **10:43**

Bonjour, rnrnJe suis étudiante depuis septembre 2016 à l'université. Tout allait bien jusqu'à ce que je récupère une lettre recommandée venant de la préfecture me demandant de quitter le territoire. Que dois-je faire ? rnrnContexte pour préciser les choses : rn- J'ai été admis à la Fac, j'ai ma carte vitale, j'avais un récépissé sans autorisation de travailler rnrn- J'ai fait ma demande et elle m'a été refusée. Alors que je vais toujours en cours. Je ne comprends pas. rnrn- Quand j'ai fait ma demande c'était pour une carte de séjour pour étudiant étranger mais la préfecture m'a délivré un récépissé vie privée et familiale. rnrnDonc voilà un peu pour moi. Je suis très perturbé par cette nouvelle.

Par **amajuris**, le **07/02/2017** à **11:00**

bonjour, rnIl doit avoir une raison qui a motivé cette obligation de quitter le territoire français. rnJe ne peux que vous conseiller de vous renseigner auprès de votre préfecture en particulier pour savoir pour quelle raison, alors que vous aviez demandé un titre de séjour pour étudiant étranger, vous avez eu récépissé VPF. rnsalutations